

Relevé des délibérations du 28 février 2026

Rénovation de deux courts de tennis extérieurs : Le Conseil Municipal approuve l'offre de l'entreprise EYRAUD pour le lot 1 et l'offre de l'entreprise Auvergne Sports pour le lot 2 et autorise Mr le Maire à signer les offres précitées.

Aménagement des voiries communales 2026 : Le Conseil Municipal approuve l'offre de l'entreprise EUROVIA et autorise Mr le Maire à signer l'offre précitée.

Aménagement de la Place du Vallat – Avenant 2 : Le Conseil Municipal approuve l'avenant 2 au marché de maîtrise d'oeuvre.

Raccordement électrique d'une parcelle ZA Route de Coubon : Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet présenté et la participation communale pour ces travaux.

Transfert de la compétence maintenance et entretien de l'éclairage public : Le Conseil Municipal décide de transférer la compétence maintenance et entretien de l'éclairage public au Syndicat d'Energies de Haute-Loire à compter du 1^{er} avril 2026.

Lancement étude faisabilité – changement des lanternes vétustes : Le Conseil Municipal approuve le lancement d'une étude pour le changement de 230 lanternes vétustes.

Adhésion au service de la fourrière de la Société Protectrice des animaux de la Haute-Loire : Le Conseil Municipal approuve la convention présentée.

Forfait pompage pour travaux : Le Conseil Municipal décide de fixer un forfait pour pompage lors de travaux.

Approbation du bail de la gendarmerie : Le Conseil Municipal approuve le projet de renouvellement de bail présenté et autorise Mr le Maire à le signer.

Convention prêt salle EPS pour le primaire : Le Conseil Municipal est favorable à la signature d'une convention pour la mise à disposition de la salle d'EPS au collège Laurent Eynac.

Ouverture d'une nouvelle zone d'activités : Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'ouverture d'une nouvelle zone d'activités au Chamarié sur une partie des parcelles cadastrées section A numéros 771, 772 et 773. Le Conseil Municipal mandate l'EPF Auvergne pour engager les négociations avec les propriétaires fonciers et porter ce projet conjointement avec la Communauté des Communes Mézenc Loire Meygal.

Participation destruction nids de frelons asiatiques à pattes jaunes : Le Conseil Municipal approuve le versement d'une participation financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques à pattes jaunes.
Séance levée à 12 heures